

Les experts de Macron voudraient piquer l'héritage des Français : c'est Mamadou qui va être content !

écrit par Jules Ferry | 31 décembre 2021





Les remplaçants des Français touchent le gros lot. Ici : Paris , le 20 septembre, Moussa et son épouse Fouleimata profitent de leur nouvelle vie dans les logements neufs de la Samaritaine, près du jardin du Luxembourg et du Palais Royal, « généreusement » donnés par Hidalgo. [Le Parisien](#)

Après le « *revenu universel* » pour subventionner l'oisiveté, des « experts » lancent l'idée d' une **« *garantie de capital* »** pour tous et **proposent pour la financer d'alourdir les droits de succession.**

Au dépens des Français qui seraient spoliés. Et au profit des arrivants.

La France a fait le choix très clair d'accueillir une forte proportion d'immigrés dans ses logements sociaux.



Les nouveaux venus (migrants, clandestins...) font le siège et s'attendent à avoir immédiatement logement, revenu, subventions, santé, école...

Ils sont habitués à tout recevoir gratuitement.

Et cela marche, ils obtiennent.



Le Parisien : logement neuf gratuit pour des clandestins somaliens et afghans à 2 pas du Louvre.

Pourtant, la France ne s'est pas faite en un jour. Nos ancêtres ont dû trimer et se priver pour survivre et nous permettre d'accéder à un minimum de confort.



1909, Le Crotoy, famille de pêcheurs.



LE LABOUREUR ET SES ENFANTS :

*Travaillez,
prenez de la
peine. D'argent,
point de caché.
Mais le Père fut
sage
De leur montrer
avant sa mort
Que le travail
est un trésor .*

Dans le temps, l'assiette ne se remplissait pas toute seule.

Et voilà que nous assistons à une nouvelle offensive contre l'héritage, contre l'individu et contre la famille française à l'approche de l'élection présidentielle.

L'inénarrable **Conseil d'analyse économique** (CAE) – comité Théodule rattaché au Premier ministre – propose d'alourdir les droits de succession.

Le Conseil d'analyse économique, qui a pour mission d'« éclairer les choix du gouvernement en matière économique », vient de pondre une [note de 12 pages](#) intitulée

« repenser l'héritage ».

En résumé, la note part de l'idée que les « *inégalités de patrimoine* », après une période de reflux, redeviennent considérables en France si bien qu'il serait indispensable de pratiquer une nouvelle politique de « *redistribution* » et ce, « *afin de promouvoir l'égalité des chances* ».

La note propose quatre axes de réforme :

- améliorer la compréhension des droits de succession ;
- calculer les droits sur la base de la somme des flux successoraux perçus par l'individu tout au long de sa vie ;
- refondre l'assiette des droits de succession pour réduire ou éliminer les « niches fiscales » ;
- **créer une « *garantie de capital* » pour tous.**

Cette idée d'une garantie en capital universelle a été popularisée par Thomas Piketty dans *Capital et idéologie* (2019), mais est désormais reprise par des économistes orthodoxes et évoquée dans le très macronien rapport Blanchard-Tirole.

Comme le revenu de base, il s'agit là d'alimenter le puits sans fonds de la « redistribution ». Un pas de plus vers la grande Dépossession marxiste et le grand Remplacement qui va avec.

En effet, nous retrouvons là les caractéristiques d'une idéologie socialiste dans toute sa splendeur : officiellement prendre aux uns pour donner aux autres -au nom de la lutte contre les inégalités -uniquement

patrimoniales- et pour l'« *égalité des chances* » !

Dans la pratique, installer nos remplaçants dans nos villes et villages et même au cœur des beaux quartiers de la capitale, quand un petit étudiant français méritant ne peut même par imaginer avoir une chambre de bonne.

Pourtant, le patrimoine accumulé devrait être la propriété de ceux qui le transmettent. Ce patrimoine, qu'il s'agisse des revenus ou des propriétés, quels qu'ils soient, a déjà été taxé maintes fois par l'État providence le plus développé au monde.

Une propriété immobilière a été taxée à l'achat et lors de sa détention, avant même de se trouver imposée lors de sa donation ou de sa transmission. Il est donc clairement *immoral* de spolier les propriétaires légitimes d'un patrimoine, libres d'en faire ce qu'ils souhaitent.

C'est une claire violation d'un droit fondamental sous couvert de propositions idéologiques. La note suggère que les donataires et les héritiers seraient illégitimes à recevoir sans mérite aucun un capital plus élevé qu'autrui.



Lorsque l'on transmet une propriété immobilière, lorsque l'on transmet des meubles ou des objets de famille, on transmet bien plus qu'une somme d'argent ou que l'équivalent d'une somme d'argent. On transmet un nom, une tradition familiale, des souvenirs qui, eux, n'ont pas de prix.



Marcel, qui s'est battu pour notre liberté, serait heureux d'apprendre que l'Etat veut ponctionner l'héritage de ses descendants pour que Momo ait un « *capital garanti* », au nom de l' « *égalité des chances* ».